

CLUB ST MARS CHIENS
Education Canine
44540 St MARS LA JAILLE

Affilié à la S.H.O.

N° identification SCC /CUN :HA 0957

Réf. INVRING

Le 10 mars 2015

Objet : concours RING
2 et 3 mai 2015

Madame, Monsieur le Président,

Le club canin St Mars Chiens a le plaisir de vous inviter à son concours en RING qu'il organise :

Les 2 & 3 MAI 2015
Parc du château - 44540 St MARS LA JAILLE

Au programme : CSAU, BREVET, RING I, RING II, RING III.

Les épreuves seront jugées par Mr Camille TISSERAND. Les Hommes Assistants seront MM Frédéric LEFRANC, Nicolas MORICE et Olivier DOLTAIRE.

Les inscriptions (fiche ci-jointe) sont à nous retourner pour le 23 avril 2015, dernier délai, accompagnées du règlement de 15.00 € par épreuve, à l'ordre de St Mars Chiens.

Nous proposons un service de repas. Afin d'en faciliter l'organisation, ils sont à réserver et à régler lors de l'envoi des engagements : 13,00 € par repas, chèque à l'ordre de St Mars chiens.

Espérant avoir le plaisir de vous accueillir, nous vous adressons, Madame, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Gérard BERTAUD
Président.

*NB - Tout engagement incomplet ou arrivant après la date limite fera l'objet d'une étude.
Le conducteur du chien engagé se déclare garant des éventuels accidents causés par son animal.*

Club Saint Mars Chiens

Siège Social chez le Président : Gérard BERTAUD – les Homeaux - 44370 VARADES
Tél. 02.40.98.39.80

ENGAGEMENT AU CONCOURS DE RING - 2 ET 3 MAI 2015

A nous retourner pour le 23 avril 2015 au plus tard

Les épreuves seront jugées par Mr Camille TISSERAND. Les hommes assistants seront : Frédéric LEFRANC, Nicolas MORICE et Olivier DOLTAIRE.

<p>Coller ici 1 étiquette d'identification</p> <p>Du chien</p>
--

Joindre 2 étiquettes par épreuve (sur son support)

☛ **CONDUCTEUR** : nom & prénom _____

Adresse (si différente de l'étiquette) _____

① _____ 📞 _____ E-mail _____

☛ **CLUB** (nom complet) _____

REGIONALE : _____

Président _____

☛ **EPREUVES CHOISIES :**

☛ **SAMEDI** CSAU (joindre 15 € + photocopie certificat de naissance ou du pedigree en format A4)

Brevet

RING 1

RING 2

☛ **DIMANCHE**

RING 3

cocher l'épreuve choisie et
joindre 15 € par engagement

☛ **RESERVATION DES REPAS :**

samedi midi repas x 13.00 € = €
dimanche midi repas x 13.00 € = €

TOTAL _____

Le conducteur est civilement responsable des accidents matériels et corporels qui pourraient être causés par son chien, l'organisateur ne pouvant, en aucun cas, être tenu pour responsable. Une feuille d'engagement par chien. Toute demande d'engagement incomplète ou arrivant au siège après la date de cloture fera l'objet d'une étude. Signatures et chèque à l'ordre de St Mars Chiens obligatoires.

Fait à, le

Signature du Concurrent :

Signature du Président :